



## Chantage escroquerie

-----  
Par Carol2222

Bonjour

Pendant plusieurs mois j ai subi une escroquerie sur internet. D abord une personne a pu pirater mon compte bancaire. J ai averti la banque mais en même temps une personne que j avais croisé auparavant sur Facebook m a dit que je ne récupérerai rien, l argent étant déjà à l étranger. Cette personne m a alors proposé de régler cette affaire, qu il faisait de l investissement et que j allais récupérer mon argent. Sauf que ils m ont demandé de l argent, toujours plus , ont totalement piraté ma carte bancaire. J ai reçu des photos de mes enfants me disant que tout irait bien si je faisais ce qu'il disait, des allusions à ma mère.. Isolée j ai payé jusqu'à ma tentative de suicide il y a quelques jours.

J ai envoyé une plainte au procureur mais je n ai pas de réponse, je suis perdu, pourtant j ai pu donner les numéros de compte bancaire utilisé par les personnes. Ils ont en partie effacé tous les messages envoyés mais leur numéro de compte est identifiable

Pensez-vous que ces personnes vont être poursuivis. J ai envoyé ma lettre dans laquelle je précise que je peux plus continuer à vivre mais que ces personnes seront responsables

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez été victime d'une escroquerie et d'un second escroc qui a profité de votre vulnérabilité. Les réseaux sociaux sont des mines d'information, que vous avez données sans en avoir conscience.

Vous avez porté plainte, c'est le plus important.

Ensuite il faut vous faire aider par le monde médical pour reprendre pied.

Et pour la suite de la plainte, vous n'aurez pas de réponse dans l'immédiat. Vous pouvez lire ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505[/url]

Vous y lirez :

"Lorsqu'il décide de classer sans suite la procédure, il avise également la victime de sa décision en indiquant les raisons juridiques ou d'opportunité qui la justifient."

Il y a de grandes chances que vos escrocs ne soient jamais identifiés ni punis, ni que vous retrouverez votre argent.

Et aussi lire ce site qui donne de bons conseils de prévention.[url=http://https://www.cybermalveillance.gouv.fr/]http://https://www.cybermalveillance.gouv.fr/[url]

Et aussi demander de l'aide à [url=https://www.france-victimes.fr/]https://www.france-victimes.fr/[url]

ou encore appeler le 3114 [url=https://3114.fr/]https://3114.fr/[url]

-----  
Par carol2222

merci de votre reponse

Malheureusement je ne pense pas que je pourrai aller mieux, la somme est très élevée, je vais me retrouver sans rien et avec des idées suicidaires qui ne me quittent pas

Je ne sais pas si l'affaire peut être poursuivie, comme je vous l'ai dit j'ai pu indiquer des numéros de compte bancaire français qui sont identifiables par les services de gendarmerie je suppose, j'imagine qu'ils ont accès sur demande de la justice

Je sais que la justice est longue mais si la personne principale dont j'ai donné le numéro et le nom associé de compte bancaire n'est pas mis en cause, je renverrai une lettre au procureur ou je signale que cette personne sera directement responsable de ma mort . Elle a plusieurs numéros de compte bancaires situés dans des établissements français, logiquement elle peut être identifiée

Encore merci de votre reponse

-----

Par yapasdequoi

Si vous avez rencontré cette personne sur internet, rien ne prouve que ce n'est pas une usurpation d'identité. Le fait de mourir ne changera pas au fait que les coupables opèrent sous une fausse identité et ont probablement disparu dans un pays lointain. Lisez tranquillement les liens fournis. Et surtout méfiez vous des réseaux.

-----  
Par Carol2222

C est sur mais je ne vois plus quoi faire, je suis brisée. Les numéros bancaires sont quand même répertoriés dans des banque française donc si une enquête est diligentée je pense qu'ils peuvent retrouver certaines personnes. Je verrais mais de toute façon c est très long et je n ai plus de force  
Merci à vous

-----  
Par yapasdequoi

Sur le plan juridique il n'y a rien de plus à faire. Bon courage.